

5 janvier 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 5 janvier 2011 à 19h45.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.  
Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

Les membres du conseil étant tous présents, il est proposé par Carl Lessard et adopté à l'unanimité de renoncer à l'avis de convocation.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Pouliot.

#### EMPRUNT TEMPORAIRE POUR REFINANCEMENT

Sur proposition de Michel Fortin et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal contracte un emprunt temporaire au montant de 1 295 000\$ auprès du Centre Financier aux Entreprises afin de supporter temporairement le renouvellement des règlements d'emprunt 225-03 & 231-05 qui viennent à échéance en date du 5 janvier 2011 mais dont les ouvertures de soumissions se feront seulement le 11 janvier 2011, ce qui résulte que l'argent sera versé vers le 18 janvier 2011.

Il est aussi résolu que le maire, Henri Gagné, et la directrice générale, Cathy Poulin, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Marco Laplante à 20h00.